

Mardi d'éthique publique

**Mardi 6 février 2018 de 19h à 20h45
Salle Coffy au Mistral*, Marseille**

« Etats généraux de la bioéthique : quelles méthodes ? Quels enjeux ? »

**Retransmission en vidéo, en direct depuis le Centre Sèvres à Paris,
d'un débat de 19h15 à 20h45**

**avec le Pr. Jean-François Mattéi, ancien ministre de la Santé
et Bruno Saintôt sj, Département d'Éthique bio médicale du
Centre Sèvres**

**animée par le Pr. Jean-Noël Fiessinger, Académie de médecine
et Jean-Luc Pouthier, responsable des Mardis d'éthique publique.**

En partenariat avec le Centre Sèvres, la revue Études et RCF,

La loi relative à la bioéthique de 2011 doit être révisée en 2018. Le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) est chargé de mettre en place des États généraux de la bioéthique rendus obligatoires par la loi de 2011. Quel est le mode d'organisation et de participation ? Quels sont les principaux thèmes abordés ? Quels sont les enjeux éthiques principaux ?

Si nous sommes face à des « changements anthropologiques majeurs » (CCNE), pourquoi faut-il appeler ou refuser des changements éthiques et juridiques majeurs ?

Les Mardis d'éthique publique sont organisés par le Centre Sèvres le premier mardi de chaque mois. Ils permettent d'aborder des questions d'éthique publique dans des débats qui sont diffusés par vidéo, en direct, à travers la France.

***Entrée libre, 11 Impasse Flammarion, 13001, Marseille, Parking gratuit**